



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 mai 2021

---

### **CY-CLOPE, CHIMIREC et FEDEREC présentent le fabuleux voyage d'un mégot**

**Partenaire depuis 2020, Cy-Clope et FEDEREC ont décidé de s'associer et de mutualiser leurs compétences pour réaliser une vidéo présentant le voyage d'un mégot depuis sa collecte via les cendriers urbains, aussi appelés Cy-Clopeurs, jusqu'à sa valorisation par le groupe CHIMIREC, adhérent de FEDEREC.**

Les mégots de cigarettes sont considérés comme des déchets dangereux, notamment en raison des nombreuses substances chimiques et toxiques qui les composent. Contrairement aux idées reçues, les filtres des mégots ne sont pas fabriqués en coton mais en acétate de cellulose, qui n'est autre qu'une matière plastique. Ces filtres, et donc les mégots de cigarettes, ne sont pas biodégradables.

Les conséquences des mégots jetés à terre pour l'environnement sont désastreuses. Afin de pouvoir trier et recycler les déchets mégots, il est essentiel d'instaurer un tri à la source. Jeter un mégot dans un mobilier urbain spécifique, tel qu'un cendrier Cy-Clope, permet de pouvoir collecter facilement ce déchet et de le valoriser en respectant les normes réglementaires.

Les mégots sont collectés en circuit court et amenés au centre de valorisation de leur partenaire CHIMIREC le plus proche. La présence du Groupe CHIMIREC dans toutes les régions de France permet d'optimiser les déplacements et de conserver des actions locales. Les mégots y sont alors transformés en poudre nommée Combustible de Substitution Énergétique. Elle servira de combustible afin d'alimenter des fours en énergie, notamment dans la filière cimentière et chez les producteurs de vapeurs (certification ISO 9001, 14001, OHSAS 18001 + NAR). Cette valorisation énergétique permet ainsi d'économiser l'utilisation de matières premières. Il est important de noter que les machines qui transforment les déchets dangereux en poudre CSE ne rejettent aucune fumée toxique dans l'air. Elles sont équipées de filtres qui eux-mêmes seront valorisés dans ces mêmes machines.

Les 3 partenaires se félicitent de cette collaboration utile et responsable qui marque un fort engagement en faveur de l'environnement.

### **À propos de Cy-Clope**

**Cy-Clope** est une entreprise française spécialisée dans la gestion de zones fumeurs et le recyclage des mégots. Ils mettent en place des collecteurs de mégots design et organisent la récupération et la valorisation à 100 % des mégots en circuit court.

Ils accompagnent tous types de structures, publiques ou privées, avec une solution sur-mesure, adaptée en fonction des besoins.

Depuis 2015, la solution Cy-Clope a permis de collecter et valoriser plus de 250 millions de mégots sur plus de 1 000 sites partenaires en France et au Benelux.

Pour plus d'informations : [www.cy-clope.com](http://www.cy-clope.com)

### **À propos de FEDEREC**

FEDEREC est le syndicat professionnel des entreprises du recyclage. Cette industrie représente : 1 200 entreprises du recyclage, 8,05 Mrd€ d'euros de CA ; 625 M€ d'investissements, 30 800 emplois directs et non délocalisables, dont 87% de CDI, 175 Mt de matières collectées dont 42,8MT de déchets du Bâtiment collectés (DND DIB), 20 Mt d'émissions de Co2 évité (\*Source : Observatoire statistique de FEDEREC).

Pour plus d'informations : <https://federec.com>

### **Contacts presse :**

- **FEDEREC / Agence Profile** : Olivia Chabbert – [ochabbert@agence-profile.com](mailto:ochabbert@agence-profile.com) | Vanessa Chicout – [vchicout@agence-profile.com](mailto:vchicout@agence-profile.com) – 01 56 26 72 00
- **Cy-Clope / service communication** : Camille Munschy – [camille-munschy@cy-clope.fr](mailto:camille-munschy@cy-clope.fr) – 07 69 54 78 94 –